

Séminaire d'Initiation de Hauts Responsables au Principe de Leadership inclusif et partagé

Bamako le 22 octobre 2016

Maison des Aînés

Table de matière

Contexte et justification	1
Le Principe de Leadership inclusif et partagé.....	5
Le Conseil Communal et le Principe de Leadership inclusif et partagé.....	5
L'action gouvernementale et le Principe de Leadership inclusif et partagé	6
La nouvelle ère d'espoirs démocratiques.....	9
Le Système financier mondial ouvert et règlementé	10
La Rémunération et la Restauration de la Responsabilité sociale de la Famille	10
Le Plan de Défense Stratégique des Nations pour la période de juillet 2016 à juin 2017	11
Mobilisons-nous à compter du 1 novembre 2016	12
Sources d'Information	15
Le Pouvoir d'Analyse Visuelle du Partenariat mondial pour le Développement	16

Contexte et justification

Mon espoir le plus sincère-et notre exigence commune la plus urgente- C'est que nous pouvons cesser de passer d'une crise à l'autre, d'un symptôme à un autre pour nous pencher plutôt sur les causes profondes et les relations sous-jacentes et reconnaître les faiblesses de plusieurs de nos approches. Je fais observer que trop souvent, les gouvernements et l'ingénierie internationale sont en « pilotage automatique ». Les problèmes qui se posent restent dans leurs cases respectives, des tendances inquiétantes s'installent sur la durée, et tout cela parce que « c'est ainsi qu'on fait les choses » ou parce que le changement véritable est considéré comme couteux ou irréaliste ou que des intérêts de longue date font obstacle à notre progrès commun : la tyrannie de statu quo. Le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon
www.un.org/french/newscentre/pdf/2013/22012013Fr.pdf

Depuis l'Attaque 11 septembre aux États-Unis, le monde évolue sous la Menace d'Attaque 4S Co-entreprise sociale, économique et sécuritaire caractérisée par :

1. L'Insécurité économique, cause des deux guerres mondiales, née de la discrimination économique et de la guerre commerciale ;
2. L'Insécurité du Mouvement de globalisation de co-entrepreneuriat, caractérisée par la lutte d'extrême violence née du choc de doctrines djihadiste et chrétienne. Le Mouvement de globalisation de co-entrepreneuriat caractérisé par :
 - a. La Mobilisation du capital d'investissement, des industries, des gestionnaires, des ingénieurs, des ouvriers qualifiés et non-qualifiés pour le développement davantage de la capacité de création de croissance économique globale d'une Communauté de Localités fondé sur un Système financier mondial discriminatoire et la privation des résidents de leurs terres, souvent seuls moyens propres de leur subsistance ;
 - b. La Mobilisation des Ressources Sécuritaires, des industries, des Forces Spéciales au sein de Coalition de Nations européennes chrétiennes en lutte d'extrême violence contre les Forces combattantes du Groupe d'État Islamique (GEI) et de Groupe spontané d'Extrême Violence (GspEV) ;
3. L'Instabilité sociale, caractérisée par la perte de la Responsabilité Sociale de la Famille avec la mère sociale en perte de valeur dans sa fonction de reproductrice, éducatrice et protectrice ;
4. L'instabilité des Institutions de la République née de la rupture de la forme républicaine de l'État dans l'esprit de l'Article 121 de la Constitution du Mali provoquée et entretenue par la Coalition contre la Constitution et les Lois, notamment :
 - a. La Loi 04-051 du 23 Novembre 2004 portant Organisation Générale de la Défense Nationale en un Système de Défense Stratégique des Nations pour une planification de l'Action gouvernementale avec Organisation et Méthode ;
 - b. La Loi portant Code Domanial et Foncier de 2000 préservant les droits coutumiers dans l'esprit de l'Article 43 et permettant d'indexer, en Cas de Mouvement de globalisation de

co-entrepreneuriat vers une Communauté de Localités et obligations, l'indemnisation des agents économiques locaux (ménages) au Standard (S2) de Seuil de Sécurité économique et sociale.

En Cas de Menace d'Attaque 4S Co-entreprise, l'action gouvernementale et l'ingénierie internationale en mode de « pilotage automatique » consisteraient en la prise de Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies suivant le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies pour une Action sous la Mission de Stabilisation. Le Cas de la Crise Sociale globale et Sécuritaire et le Mali, sous l'Afrique et le Printemps arabe/africain inaugurant une nouvelle ère d'espoirs démocratiques à Principe de Leadership inclusif et partagé, serait marqué par la Clause de Prééminence apparente dans toutes les Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies et dans les rapports du Secrétaire Général des Nations Unies :

1. La Résolution 2100 (2013) portant création de la Mission¹, stipule que :
 - a. C'est aux autorités de transition maliennes qu'il incombe au **premier chef de régler les problèmes interdépendants** auxquels le pays fait face et de protéger tous les citoyens, et qu'un règlement durable de la crise malienne, y compris une solution politique, ne peut être trouvé que sous la **prééminence** du Mali ;
 - b. La coopération entre pays de la région sera cruciale pour l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables au Mali ;
2. La Résolution 2227 (2015), renouvelant le mandat de la MINUSMA pour 12 autres mois, dont le Projet en original anglais a été préparé le 29 juin 2015, par la France, après le parachèvement des signatures du document de l'**Accord pour la Paix et la Réconciliation** rappelle une fois encore que :
 - a. C'est avant tout aux autorités maliennes qu'il incombe d'assurer la stabilité et la sécurité sur l'ensemble du territoire malien ;
 - b. Il importe que le pays prenne en main les **initiatives** en faveur de la paix et de la sécurité.
3. Le Rapport sur la situation au Mali du 11 juin 2015 S/2015/426, le Secrétaire Général des Nations Unies soucieux de l'extirpation du citoyen de l'emprise de l'Action gouvernementale et de l'ingénierie internationale en « mode de pilotage automatique » demande, notamment au paragraphe 63 de se mobiliser :
 - a. C'est en dernier ressort aux Maliens qu'incombe la **responsabilité** d'assurer la paix ;
 - b. Pour continuer d'avancer durablement vers la paix et la réconciliation, il faut que les parties se mobilisent véritablement.

¹ « Considérant que la situation au Mali constitue une menace contre la paix et la sécurité internationales », le Conseil de Sécurité des Nations Unies, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, a « décidé de créer la MINUSMA, à compter du 1er juillet 2013, date à laquelle la MINUSMA commencera à s'acquitter du mandat qui lui est confié, aux paragraphes 16 et 17 ci-après, pour une période initiale de 12 mois. » ([http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2100\(2013\)\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2100(2013))).

Suivant l'argumentation du Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, le mode de « pilotage automatique » de l'action gouvernementale et de l'ingénierie internationale fait que les problèmes qui se posent restent dans leurs cases respectives, des tendances inquiétantes s'installent sur la durée, et tout cela parce que « c'est ainsi qu'on fait les choses » ou parce que le changement véritable est considéré comme couteux ou irréaliste ou que des intérêts de longue date font obstacle à notre progrès commun : la tyrannie de statu quo. La tyrannie du statu quo limite notre capacité à se sortir de la léthargie intellectuelle avec l'espoir que nous pouvons cesser de passer d'une crise à l'autre, d'un symptôme à un autre pour nous pencher plutôt sur les causes profondes et les relations sous-jacentes et reconnaître les faiblesses de plusieurs de nos approches.

«La léthargie intellectuelle du milieu universitaire dont les recherches auraient dû éclairer la société et alimenter un débat public riche et pluriel dont une presse indépendante et capable se serait faite de l'écho pour éduquer le public et interpeller la classe politique est un des indicateurs du déficit de qualité (et de l'absence de masse critique) et de l'absence de capacités de veille.»
page 5 du PRED, 2013 (Bruxelles le 15 mai 2013, Table ronde sur le Plan pour la Relance Durable du Mali, 2013-2014).

Notre espoir le plus sincère-et notre exigence commune la plus urgente- C'est que dans ce cas de « crise-réelle», la fonction de chercheur devrait être reconnue dans l'esprit de Milton Friedman, Prix Nobel d'économie, qui serait « de trouver des solutions de rechange aux politiques existantes au niveau local, national, régional et international et les entretenir jusqu'à ce que des notions politiquement impossibles deviennent politiquement inévitables. » La fonction d'entretenir des notions politiquement impossibles jusqu'à ce qu'elles deviennent politiquement inévitables reviendrait, suivant la nouvelle ère d'espoirs démocratiques, à la Coordination Nationale de Veille Stratégique et Citoyenne (CNVSC) se fondant sur l'Observation de la Table Ronde de Bruxelles sur le Plan pour la Relance Durable du Mali, 2013-2014.

Suivant le Principe de Leadership inclusif et partagé, la Coordination Nationale de Veille Stratégique et Citoyenne-CNVSC-Mali prendrait l'Initiative de la Mobilisation générale pour rendre les notions politiquement inévitables, sous la Prééminence du Mali pour la Sortie de la Crise Sociale globale et Sécuritaire, avec la Responsabilité du Centre Senè d'études stratégiques sur le Co-entrepreneuriat d'unir les chercheurs autour de la recherche de solutions de rechange. L'Initiative, la Prééminence et la Responsabilité seraient dans l'esprit de l'Article 16 de la Constitution du Mali disposant qu'En Cas de Calamité nationale constatée, tous les citoyens ont le devoir d'apporter leur concours dans les conditions prévues par la loi.

C'est dans ce contexte, que la CNVSC-Mali vous interpelle à apporter votre concours lors de Séminaire d'Initiation de Hauts Responsables de la classe politique, la communauté des affaires et de groupes de

société civile suivant le Principe de Leadership² inclusif et partagé. Le Séminaire d'Initiation dure une matinée :

1. **Thème I** : La Mutualisation de Connaissance sur la Crise Sociale globale et Sécuritaire et le Mali dans la Persévérance et la Droiture afin d'avoir une meilleure connaissance des causes profondes et les relations sous-jacentes pour une appréhension plus accrue des faiblesses de plusieurs de nos approches. La Mutualisation devrait aider le citoyen à s'extirper de l'emprise de la Vallée de globalisation de co-entrepreneuriat (Figure 1) et développer la capacité de la Société à pouvoir cesser de passer d'une crise à l'autre, d'un symptôme à un autre pour nous pencher plutôt sur les solutions de rechanges aux politiques existantes sous emprise de l'Action gouvernementale et de l'Ingénierie internationale en mode de « pilotage automatique » ;
2. **Thème II** : La Mobilisation générale dans le Cercle de globalisation de co-entrepreneuriat pour une nouvelle ère d'espoirs démocratiques à Principe de Leadership inclusif et partagé suivant le Modèle de tabouret à 3 pieds et de Module de siège de 3-en-1 siège.

La phase de **Mutualisation de Connaissance** devrait favoriser la Convergence de vues sur les causes profondes de la Crise Sociale globale et Sécuritaire et l'Afrique, région future de croissance économique globale et région de croissance démographique globale, les relations sous-jacentes et les faiblesses de nos approches, notamment sous les Missions de Stabilisation des Nations Unies et des Accords pour la Paix et la Réconciliation. La phase de **Mobilisation générale**, à partir du Toguna (Conseil de Sécurité de la Société) (Figure 1) ouvrant la voie d'accès à l'emploi des Ressources Humaines (l'Intelligence et l'Énergie) selon le Modèle de Minimisation de la Déviation Comportementale Avérée par rapport à l'Intégrité, une valeur sociétale et culturelle, universellement acceptée et partagée, et Évidente par rapport à la Finance dans le Cercle de globalisation de co-entrepreneuriat (Figure 1) pour amorcer et entretenir le processus de Relèvement durable des niveaux de vie.

Le Centre Senè offre un Programme de renforcement de capacité suivant le Principe de Leadership inclusif et partagé :

1. Le Séminaire d'Initiation de Hauts Responsables au Principe de Leadership inclusif et partagé réservé aux leaders des trois groupes d'acteurs, à savoir la société civile, la communauté des affaires et la classe politique, pris individuellement ou collectivement ;
2. Le Séminaire de Hauts Responsables civils et militaires au Principe de Leadership inclusif et partagé. Les civils ont rang de Secrétaire Général des Départements Ministériels et les Institutions de la République, et les militaires ont rang de Hauts Fonctionnaires, nommés suivant la Loi 04-051 du 23 novembre 2004 portant Organisation Générale de la Défense Nationale en un Système de Défense Stratégique des Nations et dans des Ministères organisés suivant le Principe de Leadership inclusif et partagé en Groupe de Défense Stratégique des Nations dans le domaine civil, économique et militaire ;

² L'Afrique et le Printemps arabe/africain inaugurerait une nouvelle ère d'espoirs démocratiques à Principe de Leadership inclusif et partagé pour la gestion de la Stratégie de globalisation de co-entrepreneuriat suivant le Modèle de tabouret à 3 pieds et de module de siège de 3-en-1 place.

3. Le Forum d'Initiation au Principe de Leadership inclusif et partagé ouvert, notamment au niveau Conseil Communal et la Société pour développer sa capacité d'interpellation ;
4. L'Atelier de Formation à la préparation du Plan annuel de Défense Stratégique des Nations en direction des Conseillers techniques suivant le Principe de Leadership inclusif et partagé.

La phase de validation du Programme dans sa composante de **Mutualisation de Connaissance sur la Crise Sociale globale et Sécuritaire et l'Afrique** a duré 8 mois. Sous l'égide de la CNVSC dans la Persévérance et la Droiture, une Convergence de vues semble apparaître sur les causes profondes de la Crise, les relations sous-jacentes et les faiblesses de nos approches au sein des institutions et des organisations et personnes rencontrées pour favoriser la Mobilisation générale.

Le Principe de Leadership inclusif et partagé

Le Principe de Leadership inclusif et partagé appliqué à la gestion de la Stratégie de globalisation de co-entrepreneuriat vise à protéger le citoyen de l'emprise du mode de « pilotage automatique » de l'action gouvernementale et de l'ingénierie internationale :

1. La Société civile (siège 1/central) serait leader de la Stratégie de Promesse axée sur la demande en 3R :
 - a. La Dignité **Retrouvée** ;
 - b. La Grandeur de la Société **Restaurée** ;
 - c. La Croissance économique globale **Relancée** suivant la Vision de globalisation de co-entrepreneuriat avec la Promesse de faire respecter et défendre le Mouvement de globalisation de co-entrepreneuriat suivant le Standard (S2) de Seuil de Sécurité économique et sécuritaire et les Normes 4S Co-entreprise économique et sécuritaire ;
2. La Communauté des affaires (siège 2/droite) serait leader de la Stratégie de production de richesse et d'emplois, et de la Stratégie de Rétention de Richesse sous le Mouvement de globalisation de co-entrepreneuriat caractérisé par le Mouvement du capital d'investissement, des industries, des gestionnaires, des ingénieurs, des ouvriers qualifiés pour développer davantage la capacité de création de croissance économique globale de la Communauté de Localités et la capacité de rétention de richesse et d'emplois des agents économiques (ménages, entreprises et administration publique) au niveau local, national, africain et non-africain ;
3. La classe politique (siège 3/gauche) (partis politiques au pouvoir et dans l'opposition organisée) serait leader de :
 - a. La Stratégie de Stimulation avec des mesures et programmes de stimulation de la Communauté de Localités pour recevoir le Mouvement de globalisation de co-entrepreneuriat ;
 - b. La Stratégie de Sécurité pour se protéger de la Menace d'Attaque 4S Co-entreprise économique, sociale et sécuritaire.

Le Conseil Communal et le Principe de Leadership inclusif et partagé

La bonne gouvernance d'un Conseil Communal, regroupant plusieurs Communautés de Localités, potentiellement destinataires du Mouvement de globalisation de Co-entrepreneuriat et vulnérables à la Menace d'Attaque 4S Co-entreprise, notamment sur le Marché de l'Insécurité Foncière et de l'Instabilité Judiciaire, sous emprise de la Coalition contre la Constitution et les Lois dans l'esprit du Chapitre VII de la Loi No.-01-079 du 20 août 2001, modifiée³, portant Code Pénal en République du Mali, reposerait sur un co-entrepreneuriat suivant le Principe de Leadership inclusif et partagé. En vertu du Chapitre VII et IX modifiés de la Charte des Nations Unies et le Pacte international relatif aux droits civique et politique ainsi qu'aux droits économiques, sociaux et culturels, le Conseil Communal pour toutes les Communes serait composé de 15 Conseillers suivant le Principe de Leadership inclusif et partagé.

Les élus résidents issus de la population locale co-entreprendraient dans la gouvernance de la Stratégie de globalisation de co-entrepreneuriat en raison de :

1. 5 du groupe de société civile pour la Stratégie de Promesse ;
2. 5 de la classe politique pour la Stratégie de Stimulation et la Stratégie de Sécurité ;
3. 5 de la communauté des affaires pour la Stratégie de production de richesses et d'emplois et la Stratégie de rétention.

Chaque Conseil Communal aura auprès deux (2) représentants résidents de la Coordination Nationale de Veille Stratégique et Citoyenne pour assurer la veille technique, technologique, économique, juridique, commerciale et environnementale et pour le respect et la défense de la Constitution et les Lois, en particulier l'Article 43 SECTION : I DE LA CONFIRMATION ET DE LA CONSTATATION DES DROITS FONCIERS COUTUMIERS CHAPITRE III - DES DROITS FONCIERS COUTUMIERS de l'Ordonnance No. 0027/PRM du 22 Mars 2000 portant Code domanial et Foncier. L'Article 43 stipule que les droits coutumiers exercés collectivement ou individuellement sur les terres non immatriculées sont confirmés. Nul individu, nulle collectivité, ne peut être contraint de céder ses droits si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnisation. Nul ne peut en faire un usage prohibé par les lois ou par les règlements.

L'action gouvernementale et le Principe de Leadership inclusif et partagé

³ Sur présentation du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, le Conseil des Ministres du 26 août 2015 a adopté un projet de Loi relatif à la modification de la Loi n°01-079 du 20 août 2001 portant Code pénal, qui sanctionne la corruption et la concussion des fonctionnaires et des employés des entreprises privées, pour la mise en conformité de la réglementation nationale avec les conventions internationales dans l'esprit de recommandations relatives à la Convention des Nations Unies contre la Corruption du 22 juillet 2005 et le Protocole de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la Lutte contre la Corruption. La Loi n°01-079 est modifiée, selon le présent projet de loi, pour déterminer « des infractions de corruption et prévoir des sanctions contre les agents publics étrangers et les fonctionnaires d'organisations internationales publiques ainsi que les agents du secteur privé. »

Malgré la Calamité nationale constatée dans l'esprit de l'Article 16 de la Constitution du Mali et la Crise Sociale globale et Sécuritaire reconnue suivant le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies relatif à **l'Action en Cas de Menace contre la Paix, de rupture de paix et d'acte d'agression**, l'action gouvernementale n'aurait pas évoluée suivant la Loi 04-051 du 23 Novembre 2004 portant Organisation Générale de la Défense Nationale imposant un Système de Défense Stratégique des Nations suivant le Principe de Leadership inclusif et partagé. L'action gouvernementale à compter du 1^{er} juillet 2013 serait centrée sur l'Action dans l'esprit de l'Article 6 de ladite Loi, établie dans le Plan annuel de Défense Stratégique des Nations (PDS des Nations), 2013-2014 et périodes suivantes.

Le PDS des Nations serait articulé dans l'esprit de l'Article 1 stipulant que la Défense Nationale a pour sujet d'assurer, en tout temps et en toutes circonstances, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie des populations contre toute forme d'agression et qui intéresse de façon permanente les principaux domaines d'activité de la Nation et revêt des aspects militaires et non-militaires. Suivant l'Article 7 de ladite Loi, l'action gouvernementale porterait sur des mesures nécessaires pour atteindre les objectifs de Défense Nationale dans l'esprit de l'Article 2 de ladite Loi par la Mobilisation générale définies notamment à l'Article 4 afin de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de défense préalablement préparées suivant le Plan de Défense Stratégique des Nations (PDS des Nations) et décidées par décrets pris en Conseil des Ministres.

Suivant l'Article 6 de ladite Loi, ces décrets ont pour effet, dans le cadre des lois existantes, la mise en vigueur immédiate des dispositions qu'il appartient au Gouvernement de préparer et d'adapter à tout moment aux nécessités de la défense. Ils ouvrent dans tous les cas, au profit du Gouvernement :

1. Le droit de requérir les personnes, les biens et les services ;
2. Le droit de soumettre à contrôle et à répartition les ressources en énergie, en matières premières, produits industriels et produits nécessaires au ravitaillement et, à cet effet d'imposer aux personnes physiques ou morales, en leurs biens, les sujétions indispensables aux besoins de défense.

Les sujétions indispensables aux besoins de défense seraient imposées aux citoyens résidents sur le territoire national (agents économiques nationaux et non-nationaux) en leur personne et leurs biens dans l'esprit de l'Article 70 de la Constitution et suivant l'Article 24 de la Constitution disposant que tout citoyen, toute personne habitant le territoire malien a le devoir de respecter en toute circonstance la Constitution. Suivant l'Article 22 de la Constitution disposant que la défense de la patrie est un devoir pour tout citoyen, la CNVSC interpelle tout citoyen à œuvrer pour la sortie du mode de « pilotage automatique » de l'action gouvernementale et l'ingénierie internationale afin d'amorcer le processus du Relèvement durable de l'État en capacité de réponse à la demande du citoyen en 3R dans une région Afrique, future région de croissance économique globale et de région de croissance démographique globale.

Suivant la Vision de globalisation de co-entrepreneuriat à Prospérité partagée, le respect et la défense de la Norme 4S Co-entreprise économique conditionnerait la participation au capital d'investissement selon des sujétions imposées par la Défense Nationale à des Règles de Rétention de Richesse. Les

Règles appliquées à chaque Branche d'une future Co-entreprise économique des Nations Unies pour l'Afrique dans l'esprit du Chapitre VII et du Chapitre IX modifiés⁴ de la Charte des Nations Unies et le Pacte international relatif aux droits civique et politique ainsi qu'aux droits économiques, sociaux et culturels seraient de :

1. 5% pour les résidents et ressortissants des Communautés de Localités formant une Commune rurale soumise au Standard (S2) de Seuil de Sécurité économique et sociale en Cas de Mouvement de globalisation de co-entrepreneuriat, caractérisé par le Mouvement du capital d'investissement, des industries, des gestionnaires, des ouvriers qualifiés pour le développement davantage de sa capacité de création de croissance économique globale. La participation de 5%, une indemnisation indexée au Standard S2, serait dans l'esprit de l'Article 13 de la Constitution du Mali et de l'Article 43 de l'Ordonnance portant Code Domanial et Foncier du Mali ;
2. 40% pour les agents économiques (ménages, entreprises et administration publique) ressortissants nationaux résidents ou dans la diaspora ;
3. 15% pour les agents économiques (ménages, entreprises et administration publique) des Nations africaines ;
4. 40% pour les agents économiques (ménages, entreprises et administration publique) des Nations autres qu'africaines.

Suivant la Vision de globalisation de co-entrepreneuriat des sujétions imposées par la Défense Nationale pour assurer la Stabilité, la Paix et la Sécurité seraient relatives à des Règles de Mobilisation de Ressources Sécuritaires selon la Norme 4S Co-entreprise sécuritaire appliquée à la formation et le développement de la Co-entreprise sécuritaire des Nations Unies pour l'Afrique dont le siège dans la Communauté de Localités :

1. 60% par des Nations autres qu'africaines ;
2. 40% par des Nations africaines.

Suivant le Principe de Leadership inclusif et partagé l'action gouvernementale, libre du mode de « pilotage automatique » serait sous la Responsabilité du Chef du Gouvernement dans l'esprit de l'Article 20 de la Loi 04-051, entouré de Ministres d'état pour une meilleure préparation et un bon suivi du Plan annuel de Défense Stratégique des Nations :

1. Le Ministre d'état leader du Groupe de la Défense civile et Stratégique des Nations regroupant 6-8 Ministères pour des mesures et programmes de Stimulation axés sur :

⁴ Dans le Livre blanc (www.centresene.org) le Président Ibrahim Boubacar Kéita pouvait consacrer le reste de son mandat à la préparation d'une Conférence des Nations Unies pour la modification du Chapitre VII et le Chapitre IX de la Charte des Nations Unies. Dans cette optique, l'interpellation de la CNVSC serait à compter du 1 novembre 2016 pour un Chef de Gouvernement de la Loi 04-051 du 23 Novembre 2004 portant Organisation Générale de la Défense Nationale assisté par 3 Ministres d'État à la tête de Groupe de Défense civile et Stratégique (6-8), Groupe de Défense économique et Stratégique des Nations (6-8) et le Groupe de Défense militaire et Stratégique des Nations (2).

- a. La garantie des droits de jouissance et de droit de propriété suivant l'Article 13 de la Constitution et l'Article 43 de l'Ordonnance No. 0027/PRM du 22 Mars 2000 portant Code domanial et Foncier. Le Standard (S2) de Seuil de Sécurité économique et social s'applique pour une juste et préalable indemnisation dans l'esprit de la Constitution et de l'Ordonnance ;
 - b. La restauration de la Responsabilité Sociale de la Famille fondée sur le respect et la défense du rôle social de la mère en qualité de mère reproductrice, éducatrice et protectrice ;
 - c. L'émergence d'une Co-entreprise sociale et culturelle fondée sur les valeurs sociétales et culturelles et suivant le Modèle de Minimisation de la Déviation Comportementale Avérée par rapport à l'Intégrité, une valeur sociétale et culturelle, universellement acceptée et partagée, et la Finance pour l'Emploi des Ressources Humaines (L'Intelligence et l'Énergie) ;
2. Le Ministre d'état leader du Groupe de la Défense économique et Stratégique des Nations regroupant 6-8 Ministères pour des mesures et programmes de Stimulation suivant la Vision de globalisation de co-entrepreneuriat à Prospérité partagée dans la Stabilité, la Paix et la Sécurité. Ces mesures et programmes devraient aider à stimuler la création de Co-entreprises économiques des Nations Unies pour l'Afrique suivant la Norme 4S Co-entreprise économique, et le développement de Branches en attirant le Mouvement de globalisation de co-entrepreneuriat vers les Communautés de Localités ;
 3. Le Ministre d'état leader du Groupe de Défense militaire et Stratégique des Nations regroupant 2 Ministères pour des mesures et programmes de Sécurité suivant la Vision de globalisation de co-entrepreneuriat à Prospérité partagée dans la Stabilité, la Paix et la Sécurité. Ces mesures et programmes devraient aider à stimuler la création de la Co-entreprise Sécuritaire des Nations Unies pour l'Afrique suivant la Norme 4S Co-entreprise sécuritaire et le développement de Branches pour éliminer la Menace d'Attaque 4S Co-entreprise.

La nouvelle ère d'espoirs démocratiques

Je ne suis « dans aucune affaire et ne sera dans aucune affaire. Je ne dois rien à aucun opérateur économique, ni à qui que ce soit. Vous savez, je ne veux partager mon autorité avec qui que ce soit. Personne ne peut dire que je lui dois quelque chose. Ma seule préoccupation, c'est l'intérêt du Mali. Pour tout ce qui concerne les intérêts régaliens, personne ne m'en imposera... » Ibrahim Boubacar Keita⁵, Président du Mali.

⁵ <http://malijet.com/actualite-politique-au-mali/120078-ibk-%C3%A0-la-presse-%C2%ABje-ne-veux-partager-mon-autorit%C3%A9-avec-qui-que-c.html>.

Suivant le Modèle de tabouret à 3 pieds et de Module de siège de 3-en-1 siège, la nouvelle ère d'espoirs démocratiques se caractérise par :

1. Le Programme de Communication Stratégique visant à raffermir la volonté collective et promouvoir la détermination partagée pour une Convergence de vues sur la Vision de globalisation de co-entrepreneuriat à Prospérité partagée dans la Stabilité, la Paix et la Sécurité (Pied 2) ;
2. Le Principe de Leadership inclusif et partagé pour la gestion de la Stratégie de globalisation de Co-entrepreneuriat (Pied 3) ;
3. Le Système de bonne Gouvernance (Pied 1) : la bonne gouvernance sociale et culturelle, la bonne gouvernance administrative et politique, la bonne gouvernance économique et d'entreprise, et la bonne gouvernance régionale et globale.

Le Système financier mondial ouvert et règlementé

Suivant les résultats des études de faisabilité économique, le capital d'investissement devrait être structuré selon la Norme 4S Co-entreprise économique avec accès règlementé au capital d'investissement de la Co-entreprise économique des Nations Unies pour l'Afrique aux agents économiques (ménages, entreprises et administration publique) et pour la satisfaction du Standard (S2) du Seuil de sécurité économique et sociale. Le Système financier mondial devrait évoluer, dans l'esprit du Gouverneur de la Banque Centrale de l'Angleterre, vers un « moyen de promouvoir l'investissement, l'innovation, la croissance et la prospérité avec un rôle fondamental pour le système bancaire⁶ d'intermédiation financière, connectant les emprunteurs et les épargnants dans l'économie réelle» (traduction non-officielle).

La Rémunération et la Restauration de la Responsabilité sociale de la Famille

L'emploi des Ressources Humaines (l'Intelligence et l'Énergie) suivant le Modèle de Minimisation de la Déviation Comportementale Avérée par rapport à l'Intégrité et Évidente par rapport à la Finance, une exigence commune la plus urgente pour la construction de la Citoyenneté mondiale et le passage du Toguna vers le Cercle de globalisation de co-entrepreneuriat serait le respect et la défense du droit qu'à toute personne de jouir de conditions de travail justes et favorables dans l'esprit de l'Article 7 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels :

1. La rémunération⁷ qui procure, au minimum, à tous les travailleurs :
 - a. Un salaire équitable et une rémunération égale pour un travail de valeur égale sans distinction aucune ; en particulier, les femmes doivent avoir la garantie que les conditions

⁶ Conférence sur l'Initiative du Capitalisme Inclusif tenue en mai 2014 à Londres, Angleterre.

⁷ Selon le Centre Senè, la base de salaire au Mali doit être ajustée pour être multipliée par 4 sur une période n'excédant pas 3 ans.

de travail qui leur sont accordées ne sont pas inférieures à celles dont bénéficient les hommes et recevoir la même rémunération qu'eux pour un même travail ;

- b. Une existence décente pour eux et leur famille conformément aux dispositions du présent Pacte ;
2. La sécurité et l'hygiène du travail ;
3. La même possibilité pour tous d'être promus, dans leur travail, à la catégorie supérieure appropriée, sans autre considération que la durée des services accomplis et les aptitudes ;
4. Le repos, les loisirs, la limitation raisonnable de la durée du travail et les congés payés périodiques, ainsi que la rémunération des jours fériés.

La Restauration de la Responsabilité sociale de la Famille passe par une rémunération juste et équitable étendue aux Familles fondatrices des Communautés de Localités, qui auraient cédé une partie de leurs droits sur leur terre et ont droit à une juste et équitable indemnisation. Le Standard S2 s'applique aux Communautés de Localités urbaines avec un taux négocié de rétention de ressources fiscales et douanières, issues du développement davantage de la capacité de production de richesse et d'emplois de la Communauté de Localités des Familles fondatrices, notamment celles de Bamako, désormais assujetties à ouvrir la cour aux passants sur la base du respect et de défense dans leur cité des valeurs sociétales et culturelles.

Le Plan de Défense Stratégique des Nations pour la période de juillet 2016 à juin 2017

Le Plan de Défense Stratégique des Nations (PDS des Nations) pour la période de juillet 2016 à juin 2017 a été préparé suivant la Clause de Prééminence du Gouvernement du Mali de la Loi 04-051 à l'Initiative du Centre Senè d'études stratégiques sur le Co-entrepreneuriat et l'Interpellation de la CNVSC-Mali qui aurait la Responsabilité pour la Veille afin d'aider à amorcer le processus de formation et le développement de :

1. La Co-entreprise Sociale et Culturelle de l'Afrique, sous le leadership du Groupe de Système de Défense civile et Stratégique des Nations, pour la restauration de la responsabilité sociale de la famille centrée sur le rôle social de la mère en qualité de mère reproductrice, éducatrice et protectrice ;
2. Co-entreprises économiques des Nations Unies de l'Afrique, sous le leadership du Groupe de Système Défense économique et Stratégique des Nations, pour la formation de :
 - a. La Co-entreprise Sanou avec son siège à Loulo dans la Communauté de Localités de Kéniéba avec des Branches ailleurs au Mali et en Afrique ;
 - b. La Co-entreprise Agriculture Familiale Africaine avec son siège à Samanko dans la Communauté de Localités du Mandé et sur le Titre Foncier Agricole de l'État du Mali de 1075 ha avec des Branches ailleurs au Mali et en Afrique ;
 - c. La Co-entreprise de téléphonie mobile avec des Branches Orange et Mobile au Mali et ailleurs en Afrique ;

- d. ECORICE avec son siège à Niono dans la Communauté de Localités de l'Office du Niger pour la production de riz avec des Branches ailleurs au Mali et en Afrique ;
3. La Co-entreprise Sécuritaire des Nations Unies pour l'Afrique avec son siège à Tessalit dans la Communauté de Localités de Kidal avec des Branches à Djibouti, Ndjamena et ailleurs en Afrique.

Mobilisons-nous à compter du 1 novembre 2016

Face à la désespérance après 1000+ jours de « Vous savez, je ne veux partager mon autorité avec qui que ce soit » qui remet en cause les principes fondamentaux de la démocratie, la Coordination Nationale de Veille Stratégique et Citoyenne interpelle dans l'esprit de 121 de la Constitution disposant entre autres que le peuple a le droit à la désobéissance civile pour la préservation de la forme républicaine de l'État à la Mobilisation générale dans l'esprit de la Loi 04-051 pour la mise en œuvre à compter du 1 novembre 2016 le Plan annuel de Défense Stratégique des Nations. La CNVSC interpelle les Nations membres de l'Organisation des Nations Unies dont un large nombre du Conseil de Sécurité est en mouvement vers Bamako de se joindre au peuple malien suivant la Clause de Prééminence, de l'Initiative et de la Responsabilité afin d'amorcer à compter du 1 novembre 2016 le processus d'extirpation du peuple du mode de « pilotage automatique » de l'Action gouvernementale et de l'ingénierie internationale » et de Relèvement durable des niveaux de vie et l'emploi des Ressources Humaines (l'Intelligence et l'Énergie) selon le Modèle de Minimisation de la Déviation Comportementale Avérée par rapport à l'Intégrité, une valeur sociétale et culturelle, universellement acceptée et partagée, et Évidente par rapport à la Finance dans le Cercle de globalisation de co-entrepreneuriat à Principe de Leadership inclusif et partagé.

Séminaire d'Initiation au Principe de Leadership inclusif et partagé

Le Programme de travail

Le Programme de travail du Séminaire de Hauts Responsables sur le Principe de Leadership inclusif et partagé est structuré autour de deux thèmes, à savoir la Mutualisation de Connaissance sur la Crise Sociale globale et Sécuritaire et le Mali et la Mobilisation générale autour de solutions de rechange aux politiques existantes. Le niveau d'initiation dans sa version Séminaire et de Forum dure une matinée de 8h30-13h00 :

1. 8h30-8h50 inscription et présentation des participants
2. 8h50- 8h55 Mots de bienvenue du Coordinateur du Réseau Citoyenneté et Co-entrepreneuriat JOKO ni MAAYA : Daouda Doumbia
3. -8h55-9h00 Ouverture Coordinateur du Bureau de la Coordination Nationale de Veille Stratégique et Citoyenne du Réseau JOKO ni MAAYA : Amb Ousmane Tandia
4. 9h00-9h05 présentation du Guest Speaker par le Modérateur Daouda Tékété
5. 9h05-9h30 introduction du Thème I : Mutualisation de Connaissance sur la Crise Sociale globale et Sécuritaire et le Mali suivant le Pouvoir d'Analyse Visuelle du Partenariat mondial pour le Développement : Abdoulaye Niang, Ph. D Directeur exécutif du Centre Senè d'études stratégiques sur le Co-entrepreneuriat
6. 9h30-10h30 Débat
7. 10h30-11h00 Pause-café
8. 11h00-11h10 Présentation du Guest Speaker et des discussants Modérateur Daouda Tekété
9. 11h10-11h40 introduction Thème II Mobilisation générale autour des solutions de rechange aux politiques existantes : Abdoulaye Niang, Ph.D Centre Senè
10. 11h40-11h50 Défense civile et Stratégie des Nations : à confirmer
11. 11h50-12 h00 Défense économique et Stratégie des Nations : à confirmer
12. 12h00-12h10 Défense militaire et Stratégie des Nations : à confirmer
13. 12h10-12h55 Débat
14. 12h55-13h00 Conclusion générale Daouda Tekete, Modérateur.

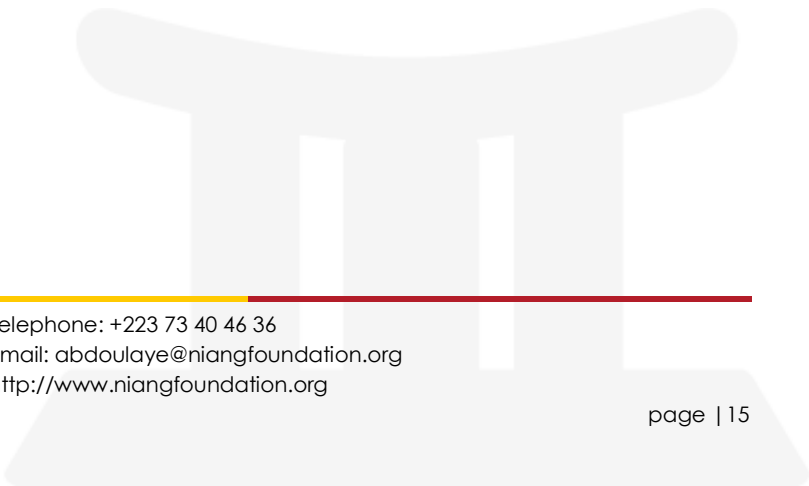
La participation au Séminaire d'Initiation du 22 octobre 2010 serait largement ouverte aux Leaders des trois groupes d'acteurs rencontrés et leurs collègues. Le Séminaire d'Initiation au Leadership inclusif et partagé regrouperait entre 24 et 36 participants pour 3 jours.

Sources d'Information

www.centresene.org/livre blanc

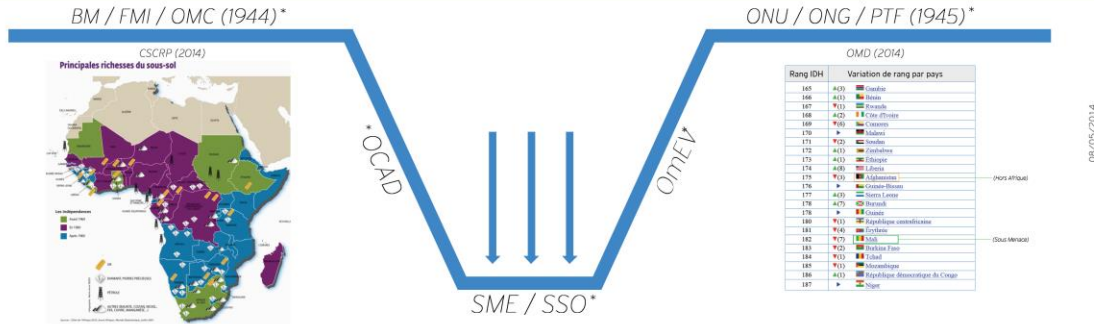
www.niangfoundation.org

www.cnvsc.org/statuts



Le Pouvoir d'Analyse Visuelle du Partenariat mondial pour le Développement

Système de Défense Stratégique de la Nation Relèvement durable de l'État en capacité de réponse à la demande du citoyen



Case Toguna

Intelligence

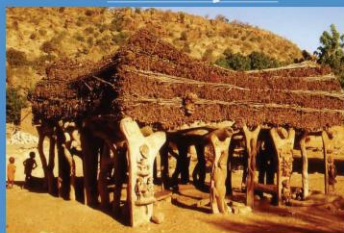
96%

Travailler avec intelligence vous approche à 96% de vos objectifs.

Energie

98%

Travailler avec énergie vous approche à 96% de vos objectifs cumulativement avec l'énergie à 98%.



Intégrité

100%

Travailler avec intelligence, énergie et intégrité vous assure 100% de réalisation de vos objectifs.

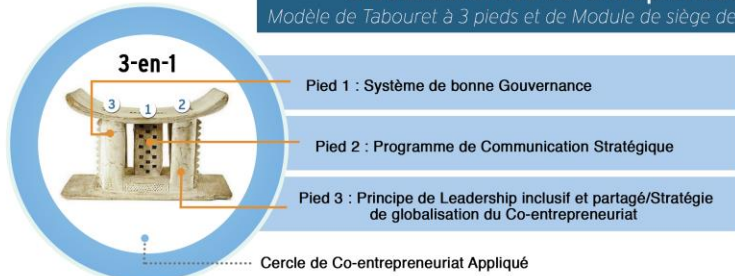
Au nom de Dieu

101%

Travailler avec intelligence, énergie et intégrité vous assure 100% de réalisation de vos objectifs et l'éligibilité à un bonus de 1% à cause de l'amour de Dieu, Le TOUT PUISSANT.

Convergence de vues sur la globalisation de co-entrepreneuriat

Globalisation de co-entrepreneuriat Modèle de Tabouret à 3 pieds et de Module de siège de 3-en-1 place



- *
 BM : Banque Mondiale
 FMI : Fonds Monétaire International
 OMC : Organisation Mondiale pour le Commerce
 ONU : Organisation des Nations Unies
 CSCR : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
 OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement
 ONG : Organisation non gouvernementale
 PTF : Partenaires techniques et financiers
 OCAD : Organisation de Culture d'Attitude Déviante
 OmEV : Organisation mobile d'extrémisme Violent
 SME : Société multinationale étrangère
 SSO : Société secrète et Ordre

Système de Défense Stratégique (SDS) de la Nation

- La Défense civile : Standard (S2) de Seuil de Sécurité économique et sociale
- La Défense économique : Norme 4S Co-entreprise économique
- La Défense militaire : Norme 4S Co-entreprise sécuritaire

Arrangement Stratégique de Co-entrepreneuriat pour le Mali

(Nouvelles Directives de Capitalisme et de Croissance Inclusifs axées sur l'objectif de Prospérité partagée/Loi 04-051 du 23 NOV 2004 portant Organisation Générale de la Défense Nationale du Mali/Résolution 2100 (2013) du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la Menace au Mali/Pacte International relatif aux droits civils et politiques) adopter en 1976 par le MALL.

Plan de Défense Stratégique de la Nation 2014 - 2015:

Plan d'Emergence de la Nouvelle Génération de Co-entreprises économiques/sécuritaire:

- Co-entreprise minière Sanou (Or)
- Co-entreprise Agriculture Familiale Africaine
- Co-entreprise Africaine de téléphonie Mobile
- Co-entreprise sécuritaire du Sahara (COESS), Tessalit.

Le Relèvement durable de l'État

- Plus responsable devant les Communautés de Localités, la Communauté des Peuples de l'Afrique et la Communauté Internationale
- Comptable du Plan de Défense Stratégique de la Nation
- Capable de réponse à la demande du citoyen en mesures et programmes de stimulation du développement économique et social et de Sécurité 4S:
 - La Dignité retrouvée
 - La Grandeur de la Société restaurée
 - La Croissance économique globale relancée selon la Vision de globalisation de Co-entrepreneuriat axée sur la Prospérité partagée dans la Stabilité, la Paix et la Sécurité avec développement humain durable, sécurité alimentaire pour tous et sécurité nutritionnelle.

Centre Senè d'études stratégiques sur le Co-entrepreneuriat Appliqué
 Espace JOKO ni MAAYA : Vieille Citoyenne, technique, technologique, économique, juridique, commerciale, environnementale et Stratégique
 Coordination du Réseau Citoyenneté et Co-Entrepreneuriat JOKO ni MAAYA
 Société agro pastorale Tambarous Business Farming Sari
 Champ Nandi: Modèle d'Agriculture Familiale Africaine et d'Aménagement du territoire.
 Radio Senè RFM



Adresse: Badalabougou SEMA I Rue 63 Porte155 BP E 605 Bamako, Mali
 E-mail: abdoulaye@niangfoundation.org

Rue 63, Porte 155
 BPE 605, Bamako, Mali

Telephone: +223 70 40 40 00
 Email: abdoulaye@niangfoundation.org
 http://www.niangfoundation.org